MAGNI
TELESCOPIC HANDLERS

THA
3.6e

PRÉLIMINAIRE



Désignation machine	Chariot élévateur télescopique	THA 3.6 e
	Capacité max. de levage	3 000 kg
	Hauteur max. de levage	5,80 m
	Portée max. de la flèche	3,50 m
Moteur	Puissance nominale	54 kW
	Circuit de refroidissement	Eau
Batterie et recharge	Type de batterie	Lithium-ion
	Énergie nominale	35 kW/h
	Tension nominale	351 V
	Capacité	100 Ah
	Autonomie	jusqu'à 6 h
	Type de chargeur de batterie / kW / Temps recharge	Type 2 / 6,6 kW / 5,5 h (standard) CCS (superfast DC) / 28 kW / 1 h (en option)
Transmission	Type	Hydrostatique
	Pression maximale	500 bar
	Boîte de vitesses	Entraînement direct 2 vitesses
Essieux et freins	Type	Essieux avec réducteurs épicycloïdaux
	Essieu avant	Directionnel
	Essieu arrière	Oscillation libre
	Nbre roues motrices/directrices	4WD - 4WS
	Mode de braquage	Frontal / À quatre roues / En crabe
	Frein de service	Multidisque à bain d'huile sur essieu avant
	Frein de stationnement	Hydraulique à action négative sur essieu avant
	Dimensions des pneus	12.0/75 R18
Performances	Vitesse maximale de déplacement	20 km/h
	Pente accessible (sans charge)	83%
	Rayon de braquage (aux fourches)	4 060 mm
Poids	Total à vide*	5 000 kg
Capacité réservoirs et circuits	Huile hydraulique	85 l
	Liquide de refroidissement	5 l
Circuit hydraulique mouvements	Type circuits	Load sensing
	Pompe services	À cylindrée variable
	Capacité hydraulique maximale	87 l/min
	Capacité hydraulique maximale tête de flèche	75 l/min
	Pression maximale de travail	255 bar
	Distributeur pour mouvements flèche	Distributeur électro-proportionnel
	Commande mouvements	1 joystick avec consentement manœuvre intégré
Normes appliquées	2006/42/CE : Directive Machines UE 2016/1628 : Règlement UE relatif aux émissions des moteurs Stage V EN 1459-X : Relative aux normes sur les exigences de sécurité pour les chariots à portée variable EN 280-1 : normes relatives aux plates-formes élévatrices mobiles de personnel (si disponibles) ROPS/FOPS niveau 1 : relative à la norme sur les structures de protection	

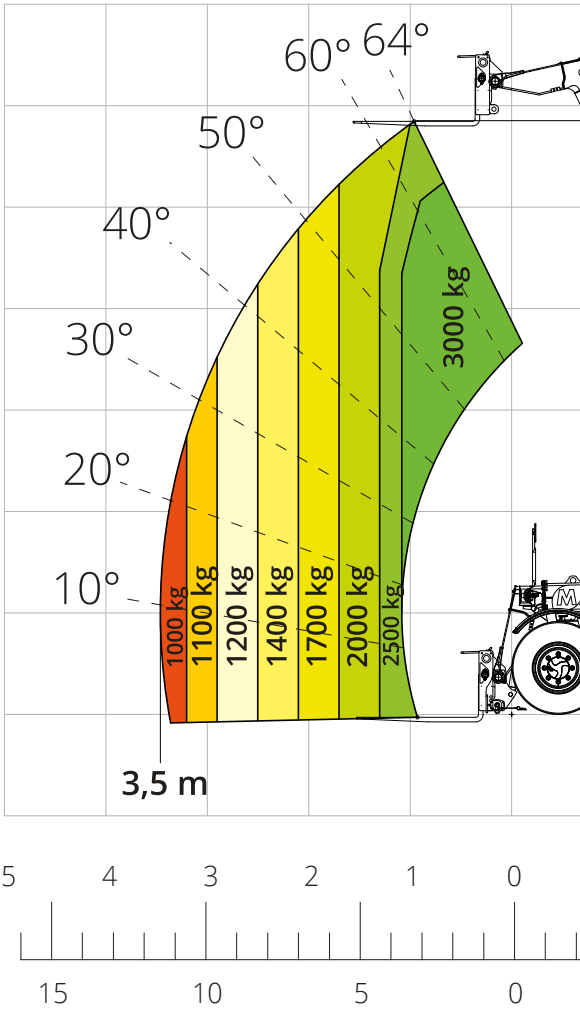
Les données de cette brochure sont fournies à titre d'informations et peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.
Toutes les images sont fournies à titre indicatif uniquement et pourraient ne pas représenter exactement le produit.
** Le poids mentionné se rapporte à l'engin à vide avec équipement standard et pourrait varier selon la configuration choisie.*

Plus d'énergie, moins de gaspillage

*La batterie de 351 V offre **puissance et autonomie**, réduit les pertes d'énergie et préserve l'efficacité de la machine plus longtemps grâce à une réduction significative des courants électriques circulants. Des composants plus légers, moins d'usure et **une fiabilité maximale**.*

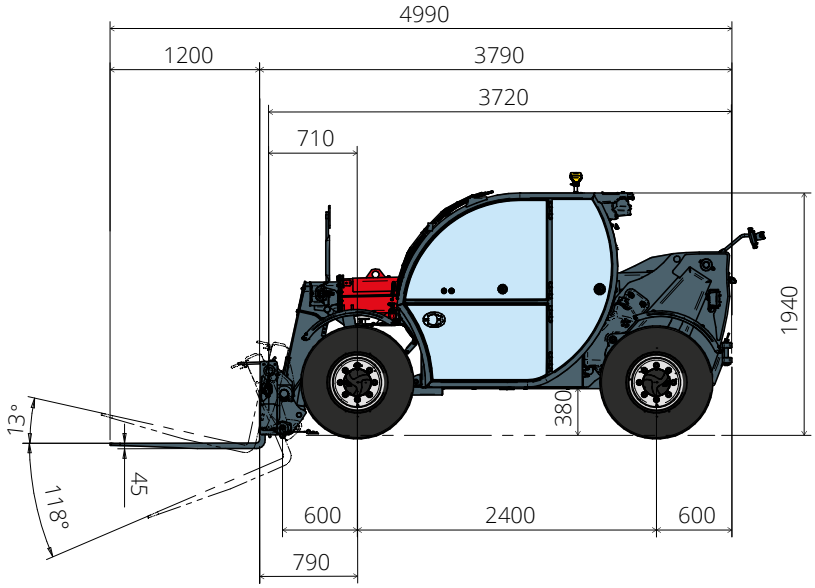
Puissance et souplesse

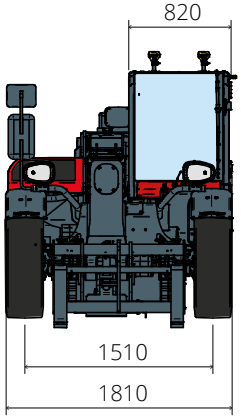
La transmission hydrostatique à moteur électrique garantit la ***même puissance que le diesel*** *: une force de traction allant jusqu'à 41 kN, des pentes de 83 % et une vitesse pouvant atteindre 20 km/h. Le tout sans aucune émission et avec des performances toujours constantes.*

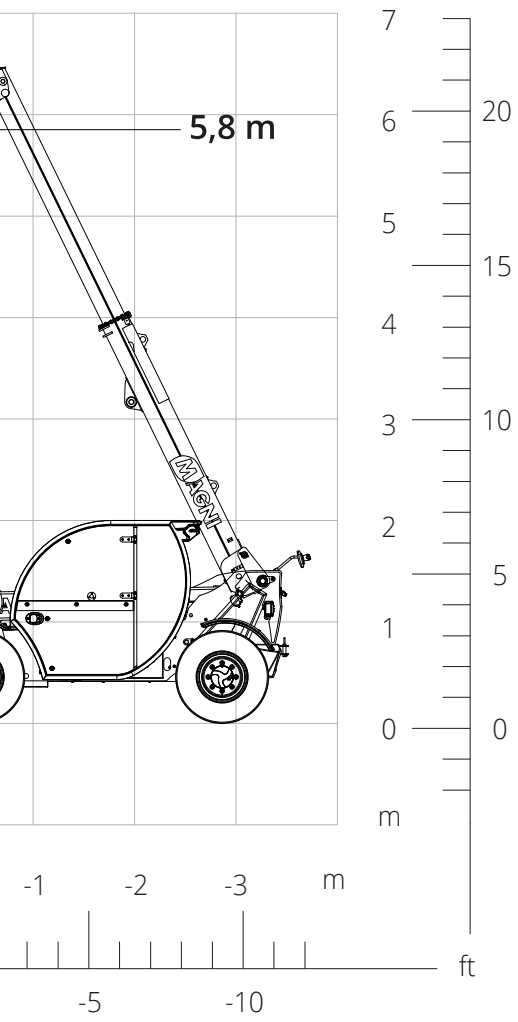


Recharge rapide, travail en continu

Le cycle de recharge complet *avec chargeur de batterie intégré au véhicule de Type 2 de 6,6 kW dure jusqu'à 5,5 heures*
*Un chargeur en version Superfast CCS de 28 kW (1 heure pour recharger jusqu'à 80 %) sera également disponible en option, **afin de s'adapter à tous les besoins**.*







Récupération d'énergie intelligente

À chaque freinage ou ralentissement, le système de freinage régénératif récupère de l'énergie et recharge la batterie. De plus, le système hydraulique régénératif utilise la gravité pour réduire l'énergie nécessaire à la descente de la flèche. ***Plus d'autonomie, moins d'usure des freins, plus d'efficacité, de confort et de silence pendant le travail.***

Silencieux par nature

Zéro émission, faible niveau sonore et vibrations réduites : le THA 3.6 e est ainsi ***idéal pour travailler dans des environnements agricoles fermés****, tels que les étables, les élevages avicoles et les serres, où le silence et l'absence d'émissions font toute la différence.*

Un investissement rentable

Coûts d'exploitation inférieurs *et entretien réduit par rapport à la version thermique, avec la possibilité de bénéficier de* ***subventions.*** *Avec l'électrique, les économies sont réelles et immédiates.*

